

CAHIER TECHNIQUE DES ACTIONS

COMMUNE DE MARIPA-SOULA

Convention d'application de la Charte
du Parc amazonien de Guyane
2019-2022



Note liminaire : ce dossier compile le **résumé technico-financier des 7 actions prioritaires** mises en œuvre dans le cadre de **l'application de la charte** du Parc amazonien sur le territoire de Maripa-Soula. Ces projets ont été développés en 2019 par le Parc amazonien selon les besoins identifiés avec l'équipe municipale et leurs partenaires, notamment durant l'évaluation de la première convention, qui s'est terminée par l'organisation d'ateliers thématiques réunissant plus de 50 personnes sur 2 jours en décembre 2018.

Les budgets et ressources humaines présentés ci-dessous ne constituent que **des estimations indicatives, et non des engagements financiers ou humains**, la convention d'application de la charte étant en quelque sorte une « convention-cadre » ne visant pas d'engagements précis. Il s'agit simplement d'une **indication des ressources** qui seraient nécessaires pour réaliser les projets tels que construits ci-après. **La décision finale d'octroyer ces crédits revient comme de droit au Conseil Municipal** de la commune de Maripa-Soula et au **Conseil d'Administration du Parc amazonien de Guyane**.

De même, **les acteurs** spécifiés dans chaque projet peuvent être des partenaires déjà impliqués ou bien seulement des partenaires pressentis au stade de rédaction des présentes fiches. L'existence et les modalités précises de partenariat pourront si besoin être précisées dans le cadre de convention tripartite spécifiant les rôles et contributions attendus de chacun.

SOMMAIRE

Projet 1 : Connaissance et reconnaissance des activités vivrières de Maripa-Soula .	4
Projet 2 : Amélioration de l'offre éco-touristique existante à Maripa-Soula.....	8
Projet 3 : Concertation pour la structuration de l'offre éco-touristique du Haut-Lawa	13
Projet 4 : Transmission et sauvegarde des patrimoines culturels.....	17
Projet 5a : Valorisation des productions artisanales - Appui à la structuration d'une filière d'artisanat d'art	22
Projet 5b : Valorisation des productions artisanales - Marché artisanal du Maroni..	27
Projet 6 : Programme d'éducation à la nature, à l'alimentation et à la gestion des déchets.....	30
Projet 7 : Permettre aux habitants de (re)découvrir leur environnement naturel.....	36

Projet 1 : Connaissance et reconnaissance des activités vivrières de Maripa-Soula

Code analytique : MAPAVIVRIER

Pilote du projet : Sarah Ayangma

Date de démarrage prévue du projet : 04/2019

Date de fin prévue du projet : 04/2022

Contexte, motif et description de l'action :

Sur l'ensemble de la commune, la production agricole ou la collecte de produits forestiers (ligneux et non ligneux) constituent à la fois le socle pour l'autonomie des habitants (activité dite « vivrière¹ ») et une opportunité pour certains de développement d'activités marchandes. De plus, ces activités ont un caractère identitaire fort pour les communautés du territoire. Dans le cadre de ce projet, certaines productions / collectes ont fait l'objet d'une identification préalable : bois scié / rond / de chauffe, charbon, bois pour artisanat, feuilles, lianes, tiges cueillies en forêt pour les objets et/ou les couvertures de carbet, fruits, plantes cueillies en forêt pour l'alimentation, produits des jardins de case / de l'abattis itinérant sur brûlis / de l'abattis sédentarisé). D'autres productions ont été volontairement mises de côté pour des raisons de cohérence avec d'autres projets du PAG (chasse et pêche en lien avec le projet Terra Maka'andi de gestion des ressources naturelles notamment). La cueillette de plantes cosmétiques ou médicinales n'a pas été retenue au vu de leurs usages exclusivement domestiques.

Le PAG et la commune mènent depuis plusieurs années des actions pour favoriser le développement de ces activités marchandes, en lien avec des partenaires. En effet, la majorité des actions menées jusqu'à ce jour ont principalement été tournées vers un accompagnement à la professionnalisation (et la formalisation) des acteurs des filières agricoles (agriculture et agrotransformation) et forestières (production de bois). Elles ont donc de fait aussi essentiellement touché les acteurs du bourg Maripa-Soula. Ainsi, le volet vivrier des activités reste mal connu et de ce fait, les institutions orientent leurs actions opérationnelles essentiellement en soutien au volet marchand des activités dans une perspective de professionnalisation des acteurs.

Depuis peu, l'acquisition et le partage de connaissances sur les activités vivrières devient un réel enjeu pour assurer leur pérennité en tant que support à la fois matériel et immatériel (de par leur dimension culturelle forte) des systèmes de vie locaux, notamment pour favoriser leur reconnaissance et par la suite des projets et des actions plus adaptés au contexte/aux besoins des habitants. Dans cette perspective, le projet associe des acteurs institutionnels et les habitants de la commune aux travers d'enquêtes et d'ateliers de travail afin de mieux caractériser et comprendre ces activités.

¹ La définition retenue lors de la construction du projet est : activité permettant de s'approvisionner pour s'alimenter (aliments et outils de collecte/transformation/cuisson), se loger, se soigner. Ceci fera l'objet d'une définition partagée en phase 1 du projet.

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

Objectifs et résultats attendus

Objectif général de l'action: Capitaliser les connaissances existantes sur les activités agricoles et forestières et les compléter dans la perspective d'une compréhension partagée des enjeux et de la mise en place d'actions innovantes.

Objectifs spécifiques et résultats attendus :

Résultats attendus	Activités à réaliser sur la durée du projet	Pilote	Equipe	Date approximative du résultat attendu			
				Fin 2019	2020	2021	Début 2022
OS1 – Partager les connaissances actuelles des acteurs institutionnels sur les activités agricoles et forestières en vue d'identifier les données manquantes (poser les bases d'une doctrine)							
R1.1 : Les connaissances des différents acteurs sont recensées et partagées (photo des connaissances et des compréhensions actuelles)	<ul style="list-style-type: none"> Faire de la bibliographie Extraire les résultats des programmes GRN et AgriPAG utiles au projet Lister les partenaires Procéder à des entretiens avec chaque partenaire Organiser une restitution plénière des connaissances recensées S'accorder sur des définitions (vivrier, activité etc) 	Sarah Ayangma	Pauline Milliet-Treboux Clarisse Maréchal	X			
R1.2 : L'état des données existantes est analysé avec l'ensemble des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser et valoriser les résultats de cette analyse auprès des partenaires Sensibiliser et conscientiser les partenaires sur la nécessité de parfaire les connaissances Identifier les axes/secteurs géographiques prioritaires des partenaires (données manquantes et à prioriser) en individuel ou collectif ciblé 	Sarah Ayangma	Pauline Milliet-Treboux Clarisse Maréchal	X			
R1.3 : Les sujets susceptibles d'engager des réflexions sur l'adaptation sont identifiés	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les contraintes institutionnelles à l'exercice de ces activités Imaginer les adaptations institutionnelles envisageables Produire une feuille de route (= ce qu'on cherche à renseigner, pourquoi et quels moyens) 	Sarah Ayangma	Pauline Milliet-Treboux Clarisse Maréchal	X			

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

OS2 –Caractériser les activités vivrières à travers un diagnostic de terrain (répartition, volume, place dans l'économie familiale) en vue de préciser les besoins des habitants							
R2.1 : Une méthodologie est élaborée ²	<ul style="list-style-type: none"> Extraire les éléments de méthodes des programmes GRN et AgriPAG utiles au projet Définir une méthodologie (cf. annexe 2) pour l'étude (entrée consommateur / origine des produits alimentation/habitats) et les moyens adaptés à sa réalisation (internalisation – vacation – enquêteurs – prestation) 	SA + PMT				X	
R2.2 : Une typologie des acteurs habitants est réalisée et les activités sont caractérisées	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser les entretiens dans les différents villages ciblés Analyser les entretiens en vue de dégager une typologie de profils 	A redéfinir en lien avec OS1				X	
R2.3 : Les besoins et contraintes des habitants sont identifiés et partagés	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les besoins/enjeux ou contraintes exprimés par les habitants dans le cadre des entretiens et des autres projets Identifier les freins à l'exercice/ développement de ces activités au regard de l'analyse du contexte administratif et/ou réglementaire Organiser des restitutions auprès des partenaires et habitants Mettre en cohérence/confronter les résultats des entretiens et des autres projets avec les réflexions menées par les institutions 	Sarah Ayangma	Pauline Milliet-Treboux Clarisse Maréchal			X	
OS3 –Compléter l'état des connaissances en cohérence avec les besoins exprimés par les différents acteurs (institutionnels et habitants) et proposer des solutions							
R3.1 Des priorités faisables dans le délai de la convention sont identifiées en lien avec les travaux précédents	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir des financements pour mener la/le(s) étude(s) Mener des études (sur les activités et/ou les pistes de solutions) avec l'objectif d'imaginer des solutions / les possibles Etudier la faisabilité de ces solutions avec les partenaires 	Sarah Ayangma	Pauline Milliet-Treboux Clarisse Maréchal			X	
R3.2 Le cas échéants, des pistes d'actions sont identifiées	<ul style="list-style-type: none"> Des propositions concrètes sont formulées Le cas échéant, certaines pistes d'actions sont planifiées pour être mises en œuvre (calendrier ?) 					X	X

² La méthodologie sera construite progressivement, au fur et à mesure de l'avancée du projet. En particulier, il s'agira d'intégrer les connaissances acquises dans le cadre des projets menés par ailleurs sur le territoire (Terra Maka'Andi, AgriPAG en 2019 + Aymara ?) A ce titre, des temps dédiés, annuellement par exemple, permettront d'entériner les étapes suivantes. Les activités inhérentes à la construction et mise en œuvre de la méthodologie ne sont pas définies dans la fiche projet.

Public cible/Bénéficiaires du projet

Il y a deux catégories de bénéficiaires visés par le projet :

- Les acteurs institutionnels impliqués dans les thématiques agricoles et forestières, ainsi que la commune de Maripasoula
 - Les habitants de Maripasoula pratiquant des activités agricoles et/ou des activités de productions forestières (ligneux et non ligneux).
- ⇒ Le nombre de bénéficiaires de cette catégorie est dépendant de la méthodologie qui sera retenue. Néanmoins, un minimum de 20 à 30 entretiens par bassin de vie est envisagé.

Acteurs du projet :

- PAG : Le PAG s'inscrit en pilotage de ce projet. Il sera par ailleurs l'animateur de la première phase. Pour les phases 2 et 3, il conviendra de préciser avec les partenaires le rôle de chacun
- Commune : la commune de Maripasoula est co-partenaire du projet. Elle détient un avis consultatif.
- Partenaire 1 : le CFPPA (représentants sur les territoires + directions sièges)
- Partenaire 2 : la DAAF (représentants sur les territoires + directions sièges)
- Partenaire 3 : l'ONF (responsable aménagement forestier + direction)
- Partenaire 4 : Conseil scientifique du PAG
- Partenaire 5 : à préciser au fil de l'eau : autres personnes ressources (autorité coutumière ? Représentants des habitants ?)

D'autres partenaires pourront être associés au fur et à mesure du projet en fonction de leur intérêt pour la thématique.

Equipe projet PAG :

Personne	Service/DT	ETP/an	Rôle(s)
Ayangma Sarah	SDD	0.1	Pilotage
Pauline Milliet-Treboux	DTM	0.1	Co-pilotage en phase rédactionnelle et opérationnelle (phases 1 à 3)
Rives Fanny puis Clarisse Maréchal	SDD	0.05	Co-pilotage en phase rédactionnelle et phase opérationnelle 1. Membre équipe projet pour la suite.
Raymond Deie	DTM	0.025	Appui phase mise en œuvre Maripa-Soula bourg
Sophie Pradal	DTM	0.025	Appui phase mise en œuvre Haut Maroni
	TOTAL	0.3 ETP	

Indicateurs du projet :

Ne pas prévoir trop d'indicateurs, s'assurer de la capacité du pilote à les suivre. Exemples :

- Nombre de partenaires sensibles et contributeurs à la démarche
- Nombre de villages concernés
- Nombre d'entretiens réalisés dans les villages
- Qualité de la typologie

Budget estimatif

	Coût	Période	Sources
Prestations intellectuelles/ Recrutement	15 000 €	2020	Fonds propres PAG
Etude(s) complémentaire(s)	15 000€	2021	?
Valorisation des connaissances/restitutions	5 000	2020-2022	PAG + partenaires

Projet 2 : Amélioration de l'offre éco-touristique existante à Maripa-Soula

Code analytique : MAPATOUR

Pilote du projet : Pauline MILLIET-TREBOUX

Date de démarrage prévue du projet : 01/06/19

Date de fin prévue du projet : 13/04/22

Contexte, motif et description de l'action :

La commune de Maripa-Soula dispose de nombreux attraits naturels et culturels qui appuient un certain développement de l'activité touristique dans son ensemble. Depuis 2012, la mairie a concrétisé une volonté de développer le tourisme par la mise en place de l'Office de Tourisme qui a généré de nombreux projets et surtout, qui a fédéré la filière en amenant les différents acteurs du tourisme à se réunir pour développer l'offre touristique sur la commune. Un certain nombre d'activités sont aujourd'hui proposées, telles que des sentiers pédestres, nautiques et de VTT, des sorties guidées en forêt et d'autres activités diverses, qui permettent de transmettre aux visiteurs les particularités du territoire. La destination Maripa-Soula se développe et se consolide, s'appuyant sur des sites remarquables environnants et des acteurs fiables et réguliers. Cependant l'offre d'activités écotouristiques reste limitée, au vu des affluences fortes mais occasionnelles à des périodes clefs (vacances scolaires notamment). Il s'agit aujourd'hui de diversifier l'offre de la commune et les types de publics cibles, de consolider l'existant grâce à l'aménagement et l'interprétation d'itinéraires de découverte en vue de sécuriser et d'améliorer le bien-être des visiteurs et des acteurs du tourisme.

Par ailleurs la population de Maripa-Soula ne semble pas touchée par l'offre touristique existante : les sentiers sont généralement éloignés du bourg. Il semble donc important de proposer des aménagements qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Il s'agit d'assurer une offre de loisir et de détente/bien être, à proximité du bourg, accessible en toute sécurité. Ces aménagements doivent aussi et surtout permettre aux habitants de (re)découvrir leur environnement proche, en valorisant les patrimoines naturels de la commune. Enfin, des sentiers plus accessibles aux écoles pourront être un lieu de découverte et de sensibilisation à l'environnement.

A l'heure actuelle, le Parc amazonien se positionne en faveur du développement du tourisme comme une opportunité durable pour le territoire, à la fois économique et de valorisation de la culture. Si certains aspects sont assurés par les acteurs socioprofessionnels comme l'hébergement ou le développement d'activités découvertes, d'autres restent négligés et peu reconnus. L'entretien des sentiers par exemple est aujourd'hui géré par le Parc amazonien et l'Office de Tourisme, et représente un travail important et méconnu. Ces travaux de fond doivent être valorisés et reconnus par les acteurs, afin de les gérer de manière optimale et permettre au public un accès sécurisé, constant et durable à la destination. Le développement de nouvelles offres touristique ne pourra se faire qu'à condition de répondre à ce volet de la filière.

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

Objectifs et résultats attendus

Objectif général de l'action: améliorer l'offre de découverte touristique existante à Maripa-Soula

Objectifs spécifiques et résultats attendus :

OS 1 : Trouver des solutions à court et long terme pour l'entretien du réseau des sentiers

OS 2 : Aménager un site de loisir (le sentier DAOUDA) pour la population et les touristes de Maripa-Soula

OS 3 : Appuyer l'aménagement du sentier des Géants

OS 4 : Etendre le réseau de sentiers existants

Résultats attendus	Activités à réaliser sur la durée du projet	Pilote	Equipe	Echéancier			
				Fin 2019	2020	2021	2022
OS1 – Trouver des solutions à court et long terme pour l'entretien du réseau de sentiers							
R1.1 : Les sentiers Daouda, Géants et Gobaya Soula sont entretenus en régie en attente d'une solution plus durable et externalisée	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation des coûts et devis de prestation (Gobaya Soula) Planning concerté et partage des tâches entre les acteurs partenaires Entretien des sentiers 	PMT	OT, UFAD	X	X		
R1.2 : Un inventaire des possibles est dressé en vue de l'externalisation de l'entretien des sentiers	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire des solutions + AFOM/solution envisagée Diagnostic des solutions Réunions avec des acteurs clefs 	LM	Chargé mission forêt	X	X		
R1.3 : En lien avec les possibilités listées, un plan d'action est réalisé pour mettre en œuvre le transfert de gestion de l'entretien des sentiers	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction du plan d'action Mobilisation des acteurs identifiés Mobilisation de(s) financement(s) nécessaire(s) Mise en œuvre du plan d'action (à partir de mi-2020-2021?) 	LM	MD (plan d'action) PMT (mise en œuvre)		X	X	X
OS2 – Aménager un site de loisir (le sentier DAOUDA) pour la population et les touristes de Maripa-Soula							
R2.1 L'aménagement du sentier Daouda fait l'objet d'un travail collectif des partenaires pour l'amélioration du cadre de vie des habitants	<ul style="list-style-type: none"> Etude d'aménagement Liste des solutions concernant l'aménagement des sentiers Conventionnement des sentiers (DEAL, ONF à minima) Validation de la ressource financière adaptée 	OT	UFAD PAG	X	X		

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un cahier des charges • Prospection de la réalisation choisie • Mise en œuvre 						
R2.2 L'interprétation de Daouda est réalisée en mobilisant des partenaires extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion concertée sur l'interprétation • Choix du média (la dématérialisation partielle des médias pourra être envisagée) • Réalisation • Installation en fonction du type de média identifié 	PMT / RD	SCOM + CAP tourisme + OT	X	X		
R2.3 Daouda est mis en tourisme et valorisé auprès des partenaires et des habitants de Maripasoula	<ul style="list-style-type: none"> • Inauguration partenaires • Inauguration habitants • Promotion de l'itinéraire 	OT	UFAD + PAG	X	X		
OS3 – Appuyer l'aménagement du sentier des Géants							
R3.1 L'aménagement du sentier des Géants fait l'objet d'un travail collectif entre les partenaires pour améliorer l'offre touristique de MPA	<ul style="list-style-type: none"> • Etude d'aménagement • Liste des solutions envisageables • Mobilisation des financements • Mise en œuvre 	OT	PAG + UFAD ?		X	X	
R3.2 L'interprétation du sentier des Géants est réalisée	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion concertée • Choix du média • Mise en œuvre 	RD / PMT	OT + CAP ?		X	X	
R3.3 Le sentier des Géants est mis en tourisme et valorisé auprès des partenaires et habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Inauguration partenaires • Inauguration habitants • Promotion de l'itinéraire 	OT	PAG		X	X	
OS4 – Etendre le réseau de sentiers existants							
R4.1 La tranche 2 de Gobaya Soula est ouverte et aménagée	<ul style="list-style-type: none"> • Mission de prospection en saison humide • Rédaction d'un plan d'action adapté • Mobilisation de(s) financement(s) nécessaire(s) • Mobilisation des partenaires potentiels • Mise en œuvre 	PMT	RD, FB, OT	X	X	X	X
R4.2 <i>OPTIONNEL</i> des propositions sont énoncées sur l'extension du réseau de sentiers de randonnées à Maripa-Soula	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Liste des itinéraires envisageables (Yaou-Wacapou ; Bellevue ; Saül...)</i> • <i>Mission de prospection</i> • <i>Document concis de préfiguration de tracé</i> 	PMT	FB, RD ?				X

Public cible/Bénéficiaires du projet

Touristes et visiteurs de Maripa-Soula
 Habitants de Maripa-Soula
 Les acteurs économiques de Maripa-Soula
 Les élèves du CAP Tourisme
 Opérateurs touristiques

Acteurs du projet :

- **PAG** : Maitre d'œuvre
- **Commune** : Maître d'ouvrage
- **OT** : Maitre d'œuvre
- **CCOG** : mise en tourisme et financement
- **RSMA** : possibilité d'aménagement
- **Collège GMD** : stage et interprétation

Equipe projet PAG :

Personne	Service	ETP/an	Rôle(s)
Pauline Milliet-Treboux	DTM	0.3	Pilote
Raymond DEYE	DTM	0.07	En tant que binôme, en appui sur ce projet
Loïc Massué	SDD	0.01	Appui technique/ relations autres structures
Stéphanie Bouillaguet	SCOM	0.05	Réalisation interprétation, communication et promotion
Géraldine Jaffrelot	SCOM	0.1	Réalisation interprétation, communication et promotion
François Bagadi	DTM	0.025	Appui prospection OS 4
	TOTAL	0.55 ETP	

Indicateurs du projet :

- La mairie, l'OT et le PAG travaillent en partenariat sur le sentier Daouda
- Le sentier Daouda est aménagé
- Le sentier Daouda fait l'objet d'animations dispensées par le PAG
- La mairie, l'OT et le PAG travaillent étroitement sur le sentier des Géants
- Le sentier 2 Gobaya Soula est ouvert et accessible au public

Budget estimatif

GOBAYA SOULA	Coût	Période	Sources
Actions préalables hors étude aménagement	€ 4 430	2019 - 2020	PAG
Etude aménagement + Chantier	€ 30 250	2020 - 2021	A identifier
Signalétique + inauguration	€ 6 600	2021	PAG
TOTAL	€ 41 280		PAG

→ Entretien des sentiers coût à évaluer au fil du projet

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

PROPOSITION DE DEROULE DES ACTIONS ET BUDGET GOBAYA SOULA 2									
Descriptifs des actions	détail des coûts si Régie				détail des coûts si Externalisation				
	Unité	PU	Quantité	Total	Unité	PU	Quantité	Total	
Actions préalables au démarrage du chantier	Mission 3								
	Transport	Essence	2,00 €	50	100 €	Mopayé	100 €	1	100 €
	Etat Frais PMT + FB + AS	1 journée	30,00 €	3	90 €	1 journée	15 €	3	45 €
	Conventions								
	Convention DEAL cas échéant	x	x	x	x	x	x	x	x
	Convention Mairie	x	x	x	x	x	x	x	x
	Convention ONF	x	x	x	x	x	x	x	x
	Sécurité et aménagement								
	Mission d'expertise des arbres	Entreprise	3 000,00 €	1	3 000 €	Entreprise	3 000,00 €	1	3 000 €
	Etude aménagement	Entreprise	25 000,00 €	1	25 000 €	Bureau étude	25 000,00 €	1	25 000 €
	Ouverture layon + étude faunistique								
	Ouverture layon 1,5m ou 2m	x	x	x	x	Entreprise	5 000 €	1	5 000 €
	Régie transport FB/DB 3 A/R ouverture sabre	essence	2,00 €	30	60 €				- €
	Etat Frais FB + DB 15j*2 agents	jour	30,00 €	30	900 €				- €
	Régie transport SS 1 A/R etude faunistique	Air guy	130,00 €	1	130 €				- €
Etat Frais SS 5j	jour	30,00 €	5	150 €				- €	
Sout total des coûts préalable au chantier				29 430 €	33 145 €				
Actions en lien avec le chantier	Réalisation des travaux								
	Bois structure carbet bâche	m3	1 000,00 €	3	3 000 €				
	Bois point observation oiseaux	table	250,00 €	1	250 €				
	Terrassement 20m				RSMA	Entreprise			50 000 €
	Transport matériel pirogue + quad + remorque	essence	2,00 €	1000	2 000 €				
					- €	RSMA			- €
	Sous total des coût de réalisation des travaux				5 250 €	50 000 €			
	Signalétique et inauguration								
	Mission de préfiguration de signalétique 3 agents 2 jours	2 jour	30,00 €	6	180 €	2 jour	30,00 €	6	180 €
	Achat pancartes				3 000 €				3 000 €
	Installation 3 agents, 5 jours	jour	30,00 €	15	3 000 €	jour	30,00 €	15	
Inaugurations *2 (transport pirogue + collation partenaire (1) ; tout public(1))	inaug.	300,00 €	2	600 €	inaug.	300,00 €	2	600 €	
Sous total des coûts Signalétique et inauguration				6 600 €	3 600 €				
Sout total des coûts en lien avec le chantier				11 850 €	53 600 €				
Total				41 280 €	86 745 €				

Projet 3 : Concertation pour la structuration de l'offre éco-touristique du Haut-Lawa

Code analytique : LAWATOUR

Pilote du projet : Loïc Massué

Date de démarrage prévue: 01/04/2019

Date de fin prévue : 13/04/2022

Contexte, motif et description de l'action :

La destination « Maroni » est une destination reconnue depuis quelques dizaines d'années par les visiteurs se rendant en Guyane et par les guyanais. De par leurs nombreux atouts naturalistes, historiques et culturels, certains sites sont particulièrement prisés par les touristes : Abattis Cottica, Tumuc Humac, Talwaken...

La population de Maripa-Soula étant grandissante, de plus en plus de professionnels se rendent dans la commune pour des périodes plus ou moins longues. Cela engendre une demande croissante en termes de découverte et de loisirs.

Le Haut Maroni ou Haut Lawa, est la zone située en amont du bourg de Maripa-Soula. On y retrouve des villages, peuplés majoritairement d'amérindiens Wayana et Teko. En remontant le fleuve, les villages Aloïké, Elaé, Talwen, Twenké, Cayodé, Antecume Pata, Pidima se succèdent.

En termes de transport, l'offre y est diversifiée mais surtout informelle. L'offre de découverte est limitée à quelques opérateurs (3/4). L'offre d'hébergement et l'offre de tourisme culturel sont quant à elles inexistantes.

Cette zone est soumise à des contraintes administratives et réglementaires fortes. Elle est en particulier délimitée par une Zone d'Accès Réglementée (ZAR). Les touristes s'y rendant doivent faire une demande préalable de séjour auprès de la préfecture de la Guyane.

Il apparaît que certains touristes se rendent dans les villages du Haut Lawa sans cette autorisation et méconnaissent les règles d'usage en vigueur au sein des communautés. Cela engendre des avis hétérogènes concernant la mise en tourisme de ces villages. Aujourd'hui, des villageois s'y opposent.

Afin de cadrer au mieux ces flux existants, l'objectif du projet est de réaliser une concertation sur les zones concernées, afin que les habitants construisent leur stratégie de développement touristique et en soient les principaux acteurs et bénéficiaires. Il s'agit notamment d'identifier les dispositifs permettant de cadrer le comportement et les impacts des touristes sur les habitants et le milieu naturel. Il s'agit également d'identifier les aménagements et infrastructures qui pourraient être mis en place sur le Haut-Lawa en accord avec cette stratégie de développement.

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

Objectifs et résultats attendus

Objectif général de l'action: Structurer la filière éco-touristique du Haut-Maroni / Lawa en cohérence avec la volonté des habitants et opérateurs locaux et la demande des touristes

Objectifs spécifiques et résultats attendus :

Résultats attendus	Activités à réaliser sur la durée du projet	Pilote	Equipe	Date approximative du résultat attendu			
				Fin 2019	2020	2021	Début 2022
OS1- Réaliser une concertation territoriale afin de définir les volontés, modalités et objectifs de développement touristique du Haut-Lawa							
R1.1 : l'offre et la demande existantes du Haut Maroni sont diagnostiquées	-Compilation des données existantes -Photographie de la filière	OT	Loïc Massué		X		
R1.2 : Un état des lieux du positionnement des habitants est réalisé	-Mise en place d'un dispositif d'enquêtes avec les partenaires -Réalisation d'enquête auprès des habitants -Compilation des données	Loïc Massué Sophie Pradal	Stagiaires CAP tourisme OT Apaïkasi Nanuk Kupi Aloïké			X	
R1.3 : Un scénario de développement est défini en concertation avec les représentants des habitants et acteurs	-Définition de la composition d'un atelier -Partage des informations collectées -Echanges autour de scénarios de développement	Loïc Massué	OTI/M Apaïkasi Nanuk Kupi Aloïke			X	
OS2 – Cadrer le flux existant par l'information des acteurs							
R2.1 : Une sensibilisation des opérateurs est réalisée sur l'impact du tourisme	-Organisation d'un échange entre opérateurs sur les impacts (ressources naturelles, respect des habitants...) -Travail collectif de consignation des bonnes pratiques	Loïc Massué	Apaïkasi Nanuk Kupi Aloïke			X	

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

R2.2 : Un guide des recommandations pour les visiteurs est rédigé et diffusé	-Les éléments issus de la concertation territoriale et de l'échange avec les opérateurs sont compilés -Un support de diffusion est défini	Loïc Massué	Sophie Pradal Apaïkasi Nanuk Kupi Aloïke			X	
R2.3 : Des propositions sont fournies aux autorités concernant l'évolution de la réglementation	-Une note au préfet est rédigée à partir des éléments issus de la concertation territoriale, concernant l'évolution des réglementations (ZAR en particulier)	Loïc Massué	Matthieu Descombes Krystel Corsagni			X	
OS3 –: Identifier les aménagements et infrastructures à développer sur le Haut-Lawa							
R3.1 : Un plan d'aménagements concerté est réalisé sur la base des besoins exprimés	-Des scénarios territorialisés d'aménagement sont précisés pour les zones mises en tourisme et pour les zones non accessibles -Une présentation est faite aux acteurs concernés -Les partenaires institutionnels sont informés et impliqués -Des sources de financements sont identifiées et mobilisées -Les projets sont présentés pour validation aux autorités coutumières	Loïc Massué	Matthieu Descombes Krystel Corsagni			X	X

Public cible/Bénéficiaires du projet

Habitants et acteurs socioprofessionnels du Haut-Lawa
 Acteurs socioprofessionnels exerçant sur le Haut-Lawa
 Touristes et visiteurs
 Scolaires

Acteurs du projet :

- **PAG** : pilote du projet
- **Commune/OTM** : appui, pilote du diagnostic
- **Collège Gran Man Difou** : appui élèves CAP Tourisme
- **Chefs coutumiers** : validation de la méthode et de la démarche
- **Partenaire 1** : habitants, membres CVL,
- **Partenaire 2** : Opérateurs touristiques concertés afin de valider les objectifs
- **Partenaires 3** : préfecture pour OS3
- **Partenaires 4** : chefs coutumiers de Camopi 3 Sauts (ex : Jacky Pawey)

Equipe projet PAG :

Personne	Service	ETP/an	Rôle(s)
Loïc Massué	SDD	0.1	Coordination des acteurs, mise en œuvre stratégique et opérationnelle
Krystel Corsagni	DTM	0.01	Appui R2.3 et R3.1
Matthieu Descombes	SDD	0.01	Appui R2.3 et R3.1
Sophie Pradal	DTM	0.1	Référente locale du projet
Apaïkasi Nanuk	DTM	0.1	Appui à la mise en oeuvre
Kupi Aloïke	DTM		
	TOTAL	0.3 ETP	

Indicateurs du projet :

- Un diagnostic de la filière éco-touristique sur le Haut Lawa est réalisé
- Des scénarios de mise en tourisme communautaire sont coconstruits avec les habitants
- Des acteurs sont accompagnés dans leurs démarches
- L'impact du tourisme sur le milieu naturel et les habitants du Haut Lawa est analysé
- Les menaces et opportunités des aspects règlementaires sont identifiées
- Les menaces et opportunités des aspects règlementaires sont présentées aux autorités
- Une phase d'aménagements est préfigurée

Budget estimatif

	Coût	Période	Sources
Réalisation des enquêtes et organisation des concertations	10 000 €	2020 - 2021	Fonds propres PAG

Projet 4 : Transmission et sauvegarde des patrimoines culturels

Code analytique : MAPACULTUR

Pilote du projet : Céline Frémaux

Date de démarrage prévue du projet : 09.2019

Date de fin prévue du projet : 04.2022

Contexte, motif et description de l'action :

La commune de Maripasoula bénéficie d'une richesse culturelle importante et variée. Cependant, une partie du patrimoine culturel immatériel est menacée par les transformations rapides du mode de vie de la plupart des habitants et les modes de transmission traditionnels tendent à disparaître. Certains savoirs et savoir-faire sont néanmoins toujours bien vivants mais souffrent d'un manque de valorisation.

De nombreux acteurs, associatifs, l'Aprosep, le PAG, la DAC, le rectorat, la CTG ou encore l'ARS apportent leur soutien aux projets de transmission culturelle en et hors milieu scolaire. La construction de carbet de transmission en 2015 à Antecume Pata et en 2017 à Cayodé matérialise l'importance de cet enjeu et facilite la transmission intergénérationnelle grâce à la mise à disposition de lieux dédiés. Des ateliers réguliers se tiennent depuis 2015 à Antecume-Pata et depuis 2018 à Cayodé. Ces exemples aux succès concluants incitent à poursuivre les efforts de structuration des ateliers de transmission et à leur duplication sur le territoire de la commune suivant les trois axes suivants :

1 – Créer ou pérenniser des actions de transmission dans tous les bassins de vie

- Ateliers de transmission, à l'école ou dans des lieux dédiés
- Animations des lieux de transmission : soirées à thème, récits de vie, résidences d'auteurs, aide à l'écriture, expositions...
- Apprentissage et transmission par le numérique: inciter les jeunes à collecter les savoirs via les nouvelles technologies

2 – Soutenir l'organisation de pratiques culturelles collectives

- Maraké, fêtes rituelles
- Rencontres et échanges entre communautés

3 – Consigner les savoirs, les conserver, les restituer

- Renforcer les bibliothèques en tant que centres de ressources sur les ouvrages édités en langues locales et/ou sur les cultures locales

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

Objectifs et résultats attendus

Objectif général de l'action (sur le long terme) : Sauvegarder et vitaliser les patrimoines culturels immatériels

Objectifs spécifiques et résultats attendus

Résultats attendus	Activités à réaliser sur la durée du projet	Pilote	Equipe	Date approximative du résultat attendu			
				Fin 2019	2020	2021	Début 2022
OS1 – Créer ou pérenniser des actions de transmission dans tous les bassins de vie							
R1.1 : Des actions de transmission sont engagées dans tous les bassins de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des bassins de vie et lieux de transmission potentiels (école, lieu public, carbet...) • Recherche de financement • Mobilisation des porteurs de savoirs et savoir-faire • Mobilisation des jeunes • Mobilisation des enseignants et directeurs d'école 	-Céline : veille sur financements et coordination générale	-Pauline : coordination Maripasoula bourg et écarts proches -Sophie : coordination Haut Maroni - Apaïkasi et Lanaki : référents Elae/Cayode/Taluen/Tw enke -Tapinkili : référent Antecume Pata/Pidima				X
R1.2 : Les lieux de transmission sont animés	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de financement, de partenaires et d'acteurs • Mutualisation des objectifs avec ceux d'autres projets (marché artisanal, mapa buku festi, etc.) • Elaboration d'un calendrier d'animations annuel • Mise en œuvre des animations planifiées (à partir de 2020) 	-Céline pour veille sur financements et coordination générale -Pauline pour Maripasoula bourg et écarts proches -Sophie pour haut Maroni	-Pauline : coordination Maripasoula bourg et écarts proches -Sophie : coordination Haut Maroni - Apaïkasi et Lanaki : référents Elae/Cayode/Taluen/Tw enke -Tapinkili : référent Antecume Pata/Pidima		X		

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

R1.3 : Une collecte des savoirs via les nouvelles technologies est lancée auprès des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un cahier des charges • Recherche de financement • Recherche de prestataire pour porter l'action • Lancement de la collecte, mobilisation des jeunes • Valorisation des résultats 	Céline, recherche de financement et appel d'offre, coordination générale	-Pauline pour la coordination sur le terrain -Apaïkasi et Lanaki pour la mise en œuvre			X		
OS2 – Soutenir l'organisation de pratiques culturelles collectives								
R2.1 : L'organisation de pratiques rituelles traditionnelles est soutenue	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des porteurs dans la recherche de financement • Financement direct 	Céline	Sophie, Pauline en appui, Lanaki et Apaïkasi référents villages		X	X	X	
R2.2 : Des échanges entre les communautés sont favorisés	<ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation avec les objectifs d'autres projets du territoire (Renforesap, Musées d'Amazonie en réseau, ACT...) • Recherche de financement • Recherche de partenariats 	Céline	Pauline, relais sur Maripasoula bourg et écarts proches -Sophie, relais sur Haut Maroni	X	X	X	X	
OS3 – Consigner les savoirs, les conserver, les restituer								
R3.1 Les bibliothèques de la commune sont renforcées en tant que centres de ressources sur les cultures locales	<ul style="list-style-type: none"> • Etat de l'existant • Recherche de financement • Travail avec la CTG et la DAC • Bibliographie 	Céline	-Pauline, état de l'existant, relais sur Maripasoula bourg et écarts proches -Sophie, relais sur Haut Maroni		X	X	X	

Public cible/Bénéficiaires du projet

Habitants : porteurs de savoir (2 à 3 par bassin de vie) + bénéficiaires des animations, fêtes traditionnelles, échanges entre communautés, accès aux centres de ressources (20 minimum)

Jeunes : participants aux ateliers organisés sur des temps extrascolaires (20 minimum) + participants au projet de transmission par le numérique (10 minimum)

Scolaires : deux classes par année au minimum (40 élèves minimum)

Visiteurs : non quantifiable.

Acteurs du projet :

- **PAG** : pilote, mise en réseau des partenaires et des associations
- **CTG**: appui événements, appui aux ateliers de transmission, bibliothèques
- **DAC** : formation à l'inventaire du PCI, accompagnement des projets
- **Commune** : appui matériel et logistique aux événements
- **Rectorat** : appui aux projets d'ateliers de transmission pour les scolaires
- **ARS-SOS Jeunesse**: appui aux ateliers de transmission et aux événements
- **Aprosep** : portage salarial, porteur administratif et financier des projets
- **Ministère de la culture et de la communication (MCC)** : financement
- **Gadepam** : participation aux actions

Equipe projet PAG :

Personne	Service	ETP/an	Rôle(s)
FREMAUX Céline	PNC	0,15	Pilote du projet
MILLIET- TREBOUX Pauline	DTM-SDD	0,1	Responsable animations et ateliers sur Maripasoula bourg et écarts proches
PRADAL Sophie	Antenne de Taluen DTM-SDD	0,1	Responsable animations et ateliers sur haut-Maroni
AINAMAN Tapinkili	Antenne d'Antecume-Pata DTM-SDD	0,05	Référent animations et ateliers sur Antecume-Pata et Pidima
COGNAT Lanaki	Antenne d'Antecume-Pata DTM-SDD	0,1	Référent animations et ateliers sur Taluen, Elae, Cayode, Twenke
NANUK Apaïkasi	Antenne de Taluen DTM-SDD	0,1	Référent animations et ateliers sur Taluen, Elae, Cayode, Twenke
	TOTAL	0,6 ETP/an	

Indicateurs du projet :

- Nombre de lieux de transmission actifs par an
- Nombre d'heures d'ateliers de transmission mis en place par an
- Nombre d'enfants touchés par les ateliers de transmission
- Nombre d'animations mise en place par an dans chaque lieux de transmission
- Nombre d'ouvrages acquis et accessibles au public dans les différents centres de ressources
- Nombre de bénéficiaires d'échanges interculturels

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

Budget estimatif et sources de financement

	Coût	Période	Sources
Ateliers	50 000 €	annuel	DAC/PAG/CTG/Rectorat/ARS
Animations	5 000 €	annuel	DAC/PAG/CTG/commune
Collecte	20 000 €	2020-21	AAP MCC
Pratiques culturelles communautaires	10 000 €	annuel	PAG, DAC, CTG, ARS
Echanges intercommunautaires	12 000 €	annuel	DAC, MCC, CTG, PAG, commune
TOTAL	77 000 € annuels + 20 000 € en 2020-2021		

Projet 5a : Valorisation des productions artisanales - Appui à la structuration d'une filière d'artisanat d'art

Code analytique : APIL_2

Pilote du projet : Fanny Faivre d'Arcier puis Sophie Pradal

Date de démarrage prévue du projet : 01/07/2019 Date de fin prévue du projet : 13/04/2022

Contexte, motif et description de l'action :

L'artisanat est un des secteurs promu par le Parc et la commune de Maripa-Soula, et la valorisation des savoirs et savoir-faire, la transmission et la structuration d'une micro-filière dans le domaine de l'artisanat d'art apparaissent depuis longtemps comme une priorité du territoire.

Le Marché artisanal du Maroni tel que mis en œuvre depuis 10 ans représente un événement structurant d'une filière d'artisanat sur le Maroni : avec plus de 100 artisans et exposants, et 2500 visiteurs réunis chaque année, cet événement source de revenus et facteur de gratification personnelle pour les artisans et exposants du fleuve, permet de montrer la grande diversité de techniques et savoir-faire autour de la fabrication de produits artisanaux.

Pour autant, cette action seule ne suffit pas pour dynamiser la filière durablement, et aujourd'hui les artisans du territoire restent demandeurs d'un développement économique et d'une revalorisation de leur(s) activité(s).

Les actions menées jusqu'à ce jour pour maintenir un artisanat de qualité et renforcer la micro-filière locale font apparaître les difficultés suivantes :

- Inadéquation entre l'offre et la demande : faiblesse dans l'écoulement de la production
- Faiblesse dans la promotion : manque de visibilité des produits sur le territoire et sur les communes du littoral
- Absence de réseau ou mode d'organisation collective des artisans, qui a des conséquences sur la visibilité et la rentabilité de l'activité ;
- Faiblesse dans la commercialisation, principalement informelle, malgré un potentiel intéressant mais qui reste à quantifier
- Circuits de commercialisation locaux intra-communautaires et en vente directe mal connus
- Difficultés dans l'approvisionnement en ressources naturelles et en matières premières. Difficultés liées à la réglementation en vigueur concernant l'usage de certaines ressources protégées, utilisées localement dans la fabrication d'objets.
- Des réglementations parfois inadaptées au contexte local – statut inadapté à la pluriactivité des artisans ;
- Difficulté à proposer des réponses adaptées au regard de la diversité des profils et stratégies des artisans (gradient d'artisans qui vont de la vente très ponctuelle jusqu'à une activité quasi professionnelle) ;
- Nécessité d'appréhender l'artisanat d'art traditionnel du Haut-Maroni selon une approche systémique (production, transmission des savoir-faire, valorisation)

Les actions de ce projet s'axent sur l'appui à la production, l'articulation entre l'offre et la demande d'artisanat, et la valorisation des savoir-faire pour certains objets spécifiques.

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

Objectifs et résultats attendus

Objectif général de l'action: Valoriser les savoirs et techniques du territoire tout en garantissant des opportunités économiques pour les artisans du fleuve, dans une approche respectueuse de l'environnement et des ressources naturelles.

Objectifs spécifiques et résultats attendus :

Résultats attendus	Activités à réaliser sur la durée du projet	Pilote	Equipe	Date approximative du résultat attendu			
				Fin 2019	2020	2021	Début 2022
OS1 – Etablir un diagnostic actualisé et partagé de la filière d'artisanat d'art traditionnel sur le Haut-Maroni							
R1.1 : Un diagnostic est élaboré à partir de la documentation existante	-Analyse de documents existants et élaboration d'un diagnostic synthétique -Relevé et synthèse de l'information : état des lieux, hiérarchisation des problèmes	FFA	FR PMT SP	X			
R1.2 : Le diagnostic actualisé est partagé et validé avec les artisans et partenaires	-Partage lors du marché artisanal 2019 et au besoin, réunion avec les artisans : présentation et amélioration du diagnostic, identification des principales contraintes et problèmes rencontrés, opportunités de développement associées -Validation et restitution du diagnostic actualisé -Partage du diagnostic avec les partenaires du projet	FFA	SP PMT FR AN	X	X (mi)		
R1.3 : Le diagnostic est enrichi et alimenté tout au long du projet	-Mise à jour du diagnostic et de l'état des lieux de la filière -Présentation du diagnostic aux partenaires identifiés pour prendre part au projet dans une phase ultérieure	SP	PMT FR FFA			X	
OS2 – Déployer des mesures concrètes d'appui à la production et d'amélioration de l'articulation entre l'offre et la demande							
R2.1 : Au moins une mesure concrète est identifiée, priorisée et mise en œuvre chaque année avec	-2019 : appui à la professionnalisation des artisans via le suivi et le soutien aux ateliers d'initiation à l'artisanat traditionnel local déployés par l'Office de Tourisme de Maripa-Soula -Elaboration d'un plan d'action et d'un calendrier pour la mise en œuvre d'au moins une action	PMT	FR	X			
		SP	AN	X	X	X	X

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

les artisans	annuelle à partir de 2020 (cf mesures concrètes envisagées ci-après).						
R2.2 : Le suivi de ces mesures concrètes est capitalisé	-Bilan de chaque mesure concrète -Amélioration de la méthode de travail avec les artisans -Reporting et retour d'expériences aux partenaires identifiés pour prendre part au projet dans une phase ultérieure	PMT 2019 SP 2020- 2021	FR	X	X	X	X
OS3 – Capitaliser la méthode du projet et l'adapter pour un déploiement vers l'ensemble des artisans de la commune							
R3.1 Une trame de diagnostic de la filière d'artisanat d'art bushinengé est élaborée	-Analyse de documents existants et élaboration d'une trame de diagnostic synthétique -Relevé et synthèse de l'information : état des lieux, hiérarchisation des problèmes	PMT	FR SP				X
R3.2 Des lignes stratégiques pour la suite du projet sur le Haut-Maroni et son déploiement sur l'ensemble du territoire sont élaborées	Ecriture d'un pré-projet pour une approche globale du développement de la filière d'artisanat traditionnel sur la commune de Maripa-Soula.	PMT	FR SP				X

Mesures concrètes envisagées

MESURES PREVUES EN 2019 (ou +)	PORTEUR
Ateliers d'initiation à l'artisanat local	Office de Tourisme de Maripa-Soula
Projets concrets avec les jeunes: vidéo promotionnelle, exposition...	PAG (projet MAPACULTUR)
Espace relais artisanat à Maripa-Soula	GADEPAM
Marché communal de Maripasoula: stands artisanat à fréquence soutenue	Mairie MPA + PAG +Initiative Nature Rights ?
MESURES CONCRETES POSSIBLES	
Approvisionnement en matières premières :	
- Identification de fournisseurs privilégiés, aide à l'approvisionnement, système d'achat groupé	
Appui à la production :	
- Investissement en équipement et outils, individuel ou collectif	
- Création d'ateliers partagés dans les villages	
Appui à la commercialisation :	
- Point de vente permanent ou marché dans les villages et/ou à Maripa-Soula	
- Appui à la collecte et à l'acheminement des produits vers boutiques du littoral (GADEPAM et/ou autres)	
- Vente par internet	
Promotion/propriété intellectuelle :	
- Outils de promotion: cartes de visites, catalogue ou fiche-produit, cartes postales...	
- Point d'accès dans les villages (type kiosque) avec ateliers de démonstration, visite d'ateliers...	
- Catalogue des artisans	

Public cible/Bénéficiaires du projet

Bénéficiaires directs : environ 50 artisans amérindiens du Haut-Maroni. La majorité des artisans qui produisent actuellement sont situés dans la tranche d'âge de 20 à 50 ans et plus, avec une majorité d'adultes de plus de 30 ans.

Bénéficiaires indirects :

- Habitants des villages du Haut-Maroni : l'artisanat traditionnel étant avant tout un artisanat utilitaire, tout le monde pourra en bénéficier
- Les communautés wayana : le projet permettra une sauvegarde des savoirs et savoir-faire des communautés du fleuve
- Touristes : les touristes auront un accès facilité à l'artisanat d'art du Haut-Maroni, et à des produits de qualité
- Clients : la structuration de la filière améliorera la visibilité et la qualité de l'offre en artisanat d'art, ce qui profitera aux acheteurs

Acteurs du projet

- **PAG** : portage et pilotage, mise en œuvre, financement et recherche de financements, appui logistique, mobilisation des partenaires
- **Commune** : co-pilotage
- **Office de Tourisme de Maripa-Soula** : conception et mise en place d'actions de valorisation économique de l'artisanat en lien avec la promotion du territoire
- **Association GADEPAM** : à préciser en début de projet (appui technique)
- **Direction des Affaires Culturelles, Collectivité Territoriale de Guyane, Chambre des métiers et de l'artisanat de Guyane** : relais d'information en prévision de phases ultérieures du projet. Autres rôles...à préciser durant le projet.

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

Equipe projet PAG :

Personne	Service	Jrs/an	Rôle(s)
Fanny Faivre d'Arcier	DTM	0.025	Pilotage OS1
Fanny Rives + successeur(e)	SDD	0.025	Appui rédaction diagnostic et contribution méthode
Sophie Pradal	DTM	0.1	Pilotage post OS1
Pauline Milliet-Treboux	DTM	0.1	Mise en œuvre
Apaïkasi Nanuk	DTM	0.1	Mise en œuvre
	TOTAL	0.35 ETP	

Indicateurs du projet :

- Diagnostic actualisé et partagé
- Artisans fédérés autour de la restitution du diagnostic (au moins 30)
- Artisans mobilisés et fédérés autour de la réflexion sur le choix et la mise en œuvre des mesures concrètes (au moins 20)
- Deux actions concrètes identifiées et priorisées chaque année
- Deux actions concrètes mises en œuvre chaque année
- Suivi de l'impact des actions concrètes sur l'activité des artisans (1 évaluation de chaque mesure concrète)
- Qualité des échanges avec les partenaires du projet

Budget estimatif et sources de financement

	Coût	Période	Sources
Finalisation diagnostic (déplacements)	500€	2019	PAG
Restitution diagnostic & 1 ^{ère} mesure concrète			
- Mesure concrète	2500€		
- Collation MAM	150€		
- Collation villages	200€		
- Carburant 200L	400€		
Concertation pour choix mesures concrètes suivante (tournée villages)		2020	PAG
- Carburant	400€		
- Notes de frais	300€		
- Collation	300€		
- Petit matériel	100€		
Mise en œuvre mesures concrètes	7 000€		PAG ou Partenaire ?
Partage avec partenaires littoral			
- 2 AR Air Guyane	360€		PAG
- Notes de frais	300€		
Concertation pour choix mesures concrètes suivante (tournée villages)		2021	PAG
- Carburant	400€		
- Notes de frais	300€		
- Collation	300€		
- Petit matériel	100€		
Mise en œuvre mesures concrètes	7 000€		PAG ou Partenaire ?
Partage avec partenaires littoral			
- 2 AR Air Guyane	360€		PAG
- Notes de frais	300€		
TOTAL	20 270€		

Projet 5b : Valorisation des productions artisanales - Marché artisanal du Maroni

Code analytique : MARCHART-2019, MARCHART-2020, MARCHART-2021

Pilote du projet : Raymond DEYE

Date de démarrage prévue du projet : 05/06/2019 **Date de fin prévue du projet :** 31/12/2021

Contexte, motif et description de l'action :

Le marché artisanal du Maroni est une manifestation organisée et mise en œuvre par le Parc amazonien de Guyane, la mairie et l'office de Tourisme de Maripa-Soula. Largement organisée par le PAG lors des premières éditions il y a 10 ans, la mise en œuvre de cet événement se veut aujourd'hui (et ce, depuis 2015 et la signature de la première convention d'application de la Charte) multi-partenaire, pour faciliter son appropriation par les acteurs locaux.

Le marché artisanal allie manifestations culturelles et activités économiques. Source de revenus et facteur de gratification personnelle, cet événement constitue une véritable vitrine du territoire, au travers de sa mise en tourisme et de la valorisation des savoir-faire du fleuve. A ce titre, il doit aujourd'hui être appréhendé non plus comme un simple événement, mais tel qu'un événement territorial offrant de la visibilité et des opportunités en termes de développement local, et permettant au PAG, à la mairie de Maripa-Soula et l'Office du Tourisme d'œuvrer conjointement à la structuration des filières artisanales et touristiques.

Les objectifs de cette manifestation, tels que définis dans la 2^{nde} convention d'application de la Charte se déclinent ainsi :

- 1) Valoriser les produits artisanaux du territoire et la production locale (artisanat, gastronomie, produits de l'abattis...)
- 2) Favoriser la promotion du territoire et sa culture (animations culturelles, actions de valorisation, relais médiatique de l'événement, appui à la mise en tourisme)
- 3) Contribuer à dynamiser le territoire (animations sportives et culturelles, sensibilisation à l'éducation et au développement durable à destination des habitants de la commune).

Afin de proposer aux habitants et visiteurs une image diversifiée du territoire, de lui donner une orientation et un cadre de travail privilégiant un savoir-faire particulier, un thème nouveau est retenu pour chaque édition du marché, par les membres du comité de pilotage de l'action.

Enfin, des actions de transmission & de valorisation des savoirs faire-traditionnels, ainsi que des actions d'appui à la structuration de la filière d'artisanat d'art sont mises en œuvre en parallèle de l'événement lui-même, et dans le cadre des autres projets de la convention d'application signée avec la commune de Maripa-Soula.

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

Objectifs et résultats attendus :

Objectif général de l'action : promouvoir le développement local au travers de la valorisation et préservation des patrimoines culturels matériels et immatériels du Maroni, mettant en lumière l'ensemble des domaines et des détenteurs de savoir et savoir-faire traditionnels.

Objectifs spécifiques et résultats attendus :

Résultats attendus	Activités à réaliser sur la durée du projet	Pilote	Equipe	Date approximative du résultat attendu			
				Fin 2019	2020	2021	Début 2022
OS1 – Valoriser les produits artisanaux du territoire et la production locale							
R1.1 : Un Marché artisanal est organisé chaque année	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'une fiche projet - Production d'une feuille de route - Constitution du COPIL, répartition des rôles & organisation multi-partenariale - Planification & mise en œuvre logistique, sécuritaire et réglementaire (plan de l'espace, dossier grand rassemblement, arrêtés de circulation, autorisations...), mobilisation des exposants et partenaires pour les animations 	RD+ COPIL	PMT	X	X	X	X
OS2 – Favoriser la promotion du territoire et sa culture							
R2.1 : Le Marché artisanal est mis en tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un programme de communication - Création des supports de communication - Affichage et diffusion des supports - Appui à la promotion et commercialisation de l'événement et produits associés 	RD	PMT SCOM	X	X	X	X
R2.2 : Des actions de valorisation culturelle sont organisées	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre ou création d'actions/outils de valorisation des exposants - Mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de valorisation de la culture locale, en lien avec la thématique de chaque édition de la manifestation 	RD	PMT	X	X	X	X
OS3 – Contribuer à dynamiser le territoire							
R3.1 : Des activités sportives et culturelles tous publics sont organisées	<ul style="list-style-type: none"> - Valider le choix des animations en COPIL - Rédiger et diffuser les appels à propositions - Accompagner la mise en œuvre des animations - Si besoin, recherche de financements complémentaires 	RD	PMT	X	X	X	X

Public cible/Bénéficiaires du projet :

Directs : artisans (une centaine), restaurateurs et restauratrices (une dizaine), agro-transformateurs (une dizaine), visiteurs (environ 3000 à chaque édition)

Indirects : opérateurs touristiques : hébergeurs, restaurateurs, transporteurs, office de tourisme, Air Guyane

Acteurs du projet :

- **PAG** : Co-organisation, communication, appui à la mise en tourisme
- **Commune** : Co-organisation, constitution du dossier grand rassemblement, financement des activités culturelles et sportives, appui logistique
- **Comité des fêtes de Maripa-Soula** : appui à la mise en place d'animations
- **Office du tourisme MPA** : Mise en tourisme, promotion/communication
- **Autres partenaires** pour soutien financier ou promotionnel éventuel (CCOG, CTG, partenaires privés)
- **Associations locales** : animation et sport

Equipe projet PAG :

Personne	Service	ETP/an	Rôle(s)
Raymond DEYE	DTM	75	Pilote + Lien DTM
Pauline MILLIET-TREBOUX	DTM	10	Appui au pilote
Jean-Maurice MONTOUTE	SCOM	10	Communication + relations média + Lien SCOM
Stéphanie BOUILLAGUET	SCOM	5	Communication + relations média
Fanny RIVES/Madeleine CHARLERY	DTO/SSD	5	Mobilisation artisans DTO + Lien SDD
Françoise Ewaho	DTM	5	Animations EEDD + Lien PNC
	TOTAL	110	

Indicateurs du projet :

- Un marché est organisé chaque année de manière multi-partenariale (tenue de COPIL réguliers, décisions prises en collectif, mise en œuvre)
- Une communication efficace est mise en œuvre et favorise la promotion du territoire (environ 50 touristes présents lors du marché)
- Le marché touche les habitants de la commune (environ 3000 visiteurs)
- Le marché touche les agro-transformateurs, restaurateurs et artisans de la commune et du territoire (environ 100 exposants présents)
- Des animations sportives et culturelles sont organisées et profitent au grand public

Budget estimatif et sources de financement [PAR EDITION DU MARCHÉ]

	Coût	Période	Sources
Achats petits fournitures & matériel	2000 €	2019	PAG - DTM
Logistique PAG (déplacements, missions, mobilisation artisans)	4 000 € 2 000€	2019	PAG – DTM PAG - SDD
Prestation animations	4 000 €	2019	PAG - DTM
Subventions animations sportives, culturelles et musicales	7 500 € 10 000 €	2019	PAG – DTM Mairie MPA
Communication & mise en tourisme	7 000 €	2019	PAG – SCOM
Stand Croix Blanche & sécurité	3 000 €	2019	Mairie MPA
TOTAL PAG	26 500 €		
TOTAL Mairie MPA	13 000 €		
TOTAL	39 500 €		

Projet 6 : Programme d'éducation à la nature, à l'alimentation et à la gestion des déchets

Code analytique : MAPAEEDD

Pilote du projet : Eléa REBIBO

Date de démarrage prévue du projet : 13/04/19

Date de fin prévue du projet : 13/04/22

Contexte, motif et description de l'action :

L'atteinte des objectifs d'un Parc national en matière de préservation des patrimoines naturels et du cadre de vie dépend pour une grande part de la compréhension et de l'adhésion des populations aux principes et intérêts de cette préservation. Il est ainsi essentiel pour le Parc d'assurer, en lien avec les acteurs compétents (Rectorat, associations...) la mise en œuvre d'un programme ambitieux d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Ce volet de son action constitue un cœur de métier et est inscrit dans la charte du Parc.

La commune de Maripa-Soula connaît aujourd'hui une augmentation importante de sa population et une mutation rapide des modes de vie, en termes d'habitudes de consommation, d'alimentation, d'activités, de déplacements... Ces évolutions ont en particulier pour conséquence :

- Une perte de connaissance de la nature proche. Les modes de vies s'urbanisent. Certains habitants quittent peu leur quartier et ne vont plus en forêt ou sur l'abattis. Sur ce sujet, des initiatives nationales pourraient être adaptées au contexte de Maripa-Soula (mobilisation citoyenne sur la biodiversité, expérimentation des aires terrestres éducatives...)
- Des changements des modes d'alimentation, avec une augmentation de consommation de produits industriels. On observe de plus en plus de cas de surpoids, d'obésité ou de diabète liés à l'alimentation. Dans ce contexte, des initiatives sont engagées à Maripa-Soula pour rapprocher les réseaux associatifs de la santé et de l'environnement. En 2018, en partenariat avec Guyane Promo Santé, le parc amazonien a accompagné la mise en place de classes du goût dans les écoles.
- Une présence accrue des déchets dans les rues, sur les bords du fleuve, dans l'environnement proche. Les changements de consommation engendrent plus de produits manufacturés non recyclables (plastiques, électroménagers...), néfastes lorsqu'ils sont jetés directement dans l'environnement (piles et batteries, aérosols, huiles de vidange, appareils électriques...). L'impact de ces changements de consommation est accru par les difficultés de gestion des déchets en site isolé et par le manque d'infrastructures adéquates.

Dans le cadre de la convention 2016-2018, le projet « Rendez-vous éco-citoyen » ambitionnait de donner de la visibilité aux événements en lien avec l'éducation à l'environnement. Il ne couvrait néanmoins que partiellement l'activité EEDD engagée par le Parc et ses partenaires sur la commune. Il ressort du bilan de ce projet que:

- les rendez-vous n'ont de sens que si ils vont au-delà de l'évènementiel et permettent d'inscrire l'action sur la durée, dans le cadre d'un projet pédagogique cohérent ;
- les jeunes générations constituent une cible importante à toucher dans le présent, pour le futur, mais l'influence des « adultes » reste forte, sans que ces derniers soient aisément atteignables. Les parents ne comprennent pas toujours ce que font les enfants à l'école. Les actions d'EEDD gagneraient à mieux cibler le public concerné, scolaire et/ou adulte, selon les thèmes.

Ces éléments de contexte et l'analyse des actions engagées à ce jour ont abouti à la volonté de mettre en place un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable sur 3 ans, structuré autour de 3 axes principaux (nature, alimentation, déchets) et privilégiant pour chaque thème un public donné (élèves, parents, grand public).

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

Objectifs et résultats attendus

Objectif général de l'action: Sensibiliser les élèves et les habitants aux enjeux relatifs à la nature, à l'alimentation et aux déchets

Objectifs spécifiques et résultats attendus :

Résultats attendus	Activités à réaliser sur la durée du projet	Pilote	Equipe	Date approximative du résultat attendu			
				Fin 2019	2020	2021	Début 2022
OS1 – Faire découvrir la nature aux scolaires							
R1.1 : Des projets pédagogiques d'au moins trois séances pour une tranche d'âge sont menés sur le thème de la nature dans toutes les écoles	Elaboration d'une trame de projet pédagogique sur 1 ou 2 thèmes pour une classe d'âge données (thèmes pressentis : les petites bêtes en CM1-6ème, découverte des oiseaux en CP-CE1) Proposition aux enseignants concernés et identification des enseignants intéressés Identification des intervenants (agent PAG, enseignant, association...) Programmation des animations Réalisation des animations, en classe et sur le terrain	Françoise Ewaho	VSC Eléa Rebibo Correspondante Rep+ Enseignants	X	X	X	X
R1.2 : Une aire terrestre éducative est mise en place à titre expérimental	Bibliographie et retour d'expérience Identification d'un enseignant volontaire Réunion de lancement avec la mairie Mise en place du conseil des enfants Identification du site Etat des lieux avec sorties sur site Plan d'actions pour l'aire éducative Labellisation de l'aire éducative Evaluation pour une éventuelle duplication	Chargé.e EEDD	Françoise Ewaho Guillaume Longin Raphaëlle Rinaldo VSC ?		X	X	X
<p><i>Ces activités sont à mettre en lien avec les résultats attendus de la fiche 7, qui peuvent toucher les enfants en ou hors temps scolaire :</i></p> <p><i>R1.2 : Au moins 4 sorties nature sont animées chaque année par un guide / relais local / moniteur du parc</i></p> <p><i>R2.1 : Au moins 1 inventaire participatif est organisé / an</i></p>							

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

OS2 – Développer l'éducation à l'alimentation							
R2.1 : Des classes du goût d'au moins cinq séances sont organisées pour la tranche d'âge CM1-CM2-6 ^{ème}	Démarchage des enseignants concernés (juin) Adaptation du guide méthodologique et constitution de 8 mallettes (sept. – oct.) Recrutement de VSC par le PAG et les écoles (oct.) Formation des intervenants (nov.- déc.) Animation classes du goût (janv.-juin) Accompagnement au déploiement et valorisation par GPS (janv.-fév.)	Françoise Ewaho	VSC Eléa Rebibo GPS Infirmières scolaires CDPS CCAS	X	X		
R2.2 : Des animations sur l'alimentation et la santé sont organisées chaque année lors de la fête de la gastronomie	Animations ou visites en lien avec l'approche sensorielle et l'équilibre de l'alimentation (portes ouvertes de l'atelier de transformation, ateliers dégustation, classes du goût pour les parents/ restaurateurs/ CAP cuisine) Edition de support pédagogique sur les produits locaux (fiche produit, livret de recettes...) Points d'informations au centre de santé Intégration des critères de santé au concours de cuisine	Raymond Deye	Françoise Ewaho Stecyna Kiki	X	X	X	
R2.3 : Les initiatives de mise en place de jardins pédagogiques sont accompagnées	Collaboration avec les acteurs impliqués dans la mise en place de jardins pédagogiques	Porteurs de projet Ingagen, Graine, CFPPA...	Françoise Ewaho VSC Eléa Rebibo			X	X
OS3 – Sensibiliser les adultes et parents à la problématique des déchets							
R3.1 : Une campagne de communication est mise en œuvre chaque année pour toucher les habitants dans leurs pratiques quotidiennes	Elaboration du message Diffusion par le média adapté (porte à porte, message radio, pirogue-Haut-parleur, affichage...)	Sophie Pradal	Service communication Eléa Rebibo		X	X	

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

<p>R3.2 : Au moins 6 animations sont organisées chaque année par bassin de vie à l'occasion du ramassage des piles</p>	<p>Acquisition et distribution du matériel de collecte des piles Elaboration / adaptation d'un support pédagogique Formation des animateurs Réalisation d'au moins 6 animations par an, à l'occasion du ramassage des piles</p>	<p>Sophie Pradal</p>	<p>Formation / appui aux animateurs : Françoise Ewaho et Eléa Rebibo Animations : Françoise Ewaho Apaïkasi Nanuk Félix Taloekaidoe Lanaki Cognat Pierre Alounawale VSC ?</p>	<p align="center">X</p>	<p align="center">X</p>	<p align="center">X</p>	<p align="center">X</p>
<p>R3.2 : La semaine du développement durable donne lieu chaque année à des animations et mayouri déchets</p>	<p>Mobilisation des acteurs (commune, CCOG...) et associations locales Rapprochement avec les acteurs du Suriname (ACT, chefs coutumiers) pour des actions ou messages conjoints Proposition d'un thème et d'un programme d'animation de la semaine Organisation du mayouri dans tous les villages (ramassage, collecte et évacuation) Communication et sensibilisation autour de l'évènement</p>	<p>Sophie Pradal</p>	<p>Eléa Rebibo Françoise Ewaho pour des animations ponctuelles Apaïkasi Nanuk Service communication</p>	<p align="center">X</p>	<p align="center">X</p>	<p align="center">X</p>	

Public cible/Bénéficiaires du projet

Les élèves d'une classe d'âge (environ 200 /an) pour les classes nature
 Les élèves d'une classe (environ 25) pour la mise en place d'une aire terrestre éducative
 Les élèves d'une classe d'âge (environ 200/an) pour les classes du goût
 Les habitants participant à la fête de la gastronomie (environ 200 personnes / an)
 25% de la population touchée par au moins un message de sensibilisation sur la gestion des déchets sur les 3 ans (environ 3000 habitants)
 Les habitants participant aux mayouri déchets lors de la semaine du développement durable (environ 200 habitants/an)

Acteurs du projet :

- **PAG** : organisation et mise en œuvre des actions de sensibilisations pour le grand public, appui aux projets scolaires (accompagnement, intervention, financement)
- **Commune** : organisation d'évènements communaux auxquels peuvent se raccrocher des animations EEDD, financement de projets scolaires, suivi de l'aire terrestre éducative
- **Rectorat** : définition et mise en place de projets pédagogiques en milieu scolaire
- **Guyane promo santé** : appui à l'élaboration d'outil et de projets pédagogiques sur le volet alimentation, formation des acteurs relais (PAG, association, enseignants...)
- **Infirmierie scolaire** : contribution au déploiement des classes du goût (sensibilisation des enseignants, co-animation, relai auprès des élèves...)
- **CDPS** : co-animation si besoin des classes du goût, point d'information pendant la fête de la gastronomie, sensibilisation vers les parents
- **CCAS** : sensibilisation à l'alimentation vers les parents et adultes
- **Graine** : appui à l'élaboration d'outil et de projets pédagogiques sur l'EEDD, formation des acteurs relais (PAG, association, enseignants...)
- **Associations et intervenants** : interventions en milieu scolaire ou lors des évènements à déterminer au fil de l'eau, relai pour la sensibilisation sur les déchets

Equipe projet PAG :

Personne	Servi ce	ETP/an	Rôle(s)
Elea rebibo	DIR	0.35	Pilotage du projet global, pilotage de l'expérimentation d'aire terrestre éducative, appui à l'élaboration d'outils et de projets pédagogique, gestion des partenariats
Françoise Ewaho	DTM	0.5	Animations des classes nature, co-animation des classes du goût, animations dans le cadre des évènements (gastronomie, déchets...)
Raymond Deye	DTM	0.05	Organisation de la fête de la gastronomie
Stécyna Kiki	SDD	0.05	Contribution à l'organisation et la mise en œuvre d'animations sur l'alimentation
Sophie Pradal	DTM	0.25	Organisation et réalisation de la sensibilisation sur les déchets
Apaïkasi Nanuk	DTM	0.1	Animation pédagogique sur le ramassage des piles
Lanaki Cognat	DTM	0.1	
Pierre Alounawale	DTM	0.05	
Félix Taloekaidoe	DTM	0.05	
Tapinkili Anaiman	DTM	0.05	
VSC	DTM	0.6	Animation des classes du goût, ramassage des piles et sensibilisation déchets
Guillaume Longin	DTM	0.05	Appui ponctuel au montage et à la mise en œuvre de l'aire terrestre éducative
Jean-Maurice Montoute	COM	0.05	Appui à la sensibilisation sur les déchets
	Total	2,25 ETP/an	

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

Indicateurs du projet :

- Nombre d'animations réalisées et nombre d'élèves touchés par les classes nature
- Nombre d'animations réalisées et nombre d'élèves touchés par les classes du goût
- Nombre de visiteurs touchés par la fête de la gastronomie
- Nombre d'habitant touchés par la sensibilisation sur les déchets
- Une aire terrestre éducative est mise en place et évaluée

Budget estimatif et source de financement

	Coût	Période	Sources
Mise en place d'une aire terrestre éducative	3000 €	2020-2021	PAG
Animation (frais de mission, matériel)	9000 €	2019-2022	PAG
Intervention d'associations	30 000 €	2019-2022	PAG, Voltalia ?
Dispositif VSC	7500 €	2019-2022	PAG, GMF ?
Accompagnement GPS	35 000 €	2019-2020	DAAF, ARS
Accompagnement Graine	12 000 €	2019-2022	PAG, Graine
Fête de la gastronomie	6000 €	2019-2022	PAG, mairie ?
<i>Accompagnement jardin pédagogique</i>	<i>15000 €</i>	<i>2019-2022</i>	<i>PAG ? DAAF</i>
Actions de sensibilisation sur les déchets	7500 €	2019-2022	PAG, mairie ?
TOTAL	125 000 €		(dont 35 000 DAAF-ARS, 78 000 PAG)

Projet 7 : Permettre aux habitants de (re)découvrir leur environnement naturel

Code analytique : MAPAENV

Pilote du projet : Guillaume LONGIN

Date de démarrage prévue du projet : 01/09/2019 Date de fin prévue du projet : 13/04/2022

Contexte, motif et description de l'action :

La commune de Maripa-Soula connaît depuis 10 ans une mutation rapide de son environnement : augmentation de la population, développement et évolution de l'habitat, équipements publics (eau, électricité, téléphone...), commerce de produits manufacturés, explosion du parc de véhicules et pirogues motorisés...

Cette évolution se traduit par des modes vie de plus en plus urbains. Les habitants perdent progressivement contact avec le milieu naturel pourtant proche (fleuve, forêt...) : « on reste dans son quartier ». Ils ont de moins en moins recours aux ressources naturelles du jardin ou de la forêt pour s'alimenter ou pour se soigner. Les pratiques liées à l'abattis, la pêche, la chasse évoluent, voire tendent à disparaître chez une partie de la population.

Ceci peut avoir un impact en termes de qualité de vie et de santé. Ainsi, on constate de plus en plus de problèmes de surpoids ou de diabète liés à la consommation de produits alimentaires industriels mais aussi au manque d'exercice physique.

Le présent projet a pour finalité de permettre aux habitants de Maripa-Soula de découvrir ou redécouvrir leur environnement naturel proche.

Il s'agit en particulier de mettre les habitants au cœur des actions de connaissance : participation à l'acquisition de connaissances (inventaires et suivis participatifs...), valorisation des connaissances locales (guides et relais locaux, connaissance des plantes médicinales...), transmission entre générations ou entre communautés, association aux travaux de recherche (restitutions publiques, expositions...).

Objectifs et résultats attendus

Objectif général de l'action: Permettre aux habitants de (re)découvrir leur environnement naturel

Objectifs spécifiques et résultats attendus :

Résultats attendus	Activités à réaliser sur la durée du projet	Pilote	Equipe	Date approximative du résultat attendu			
				Fin 2019	2020	2021	Début 2022
OS1 – Inciter les habitants du bourg à ré-approprier la forêt proche							
R1.1 : Un parcours de découverte à partir du bourg est mis en place	Voir fiche MAPATOURL	Pauline Milliet-Treboux	Mairie, office de tourisme		X		
R1.2 : Au moins 4 sorties nature sont animées chaque année par un guide / relais local / moniteur du parc à destination de tout public	Etablissement d'un programme annuel de sorties nature sur des thèmes différents Mobilisation des animateurs compétents (PAG, association naturalistes, acteurs locaux...) Association des guides/ relais locaux souhaitant se former Communication et organisation de sorties	Fanny Faivre d'Arcier + Guillaume Longin	Moniteurs forestiers Agents formés à "l'animation sortie nature" FE : ateliers nature pour des enfants Service DD pour lien avec tourisme (OT, guides...)	X	X	X	X
R1.3 : Des guides ou relais locaux sont formés	Association de guides / relais de Maripa-Soula au dispositif de formation organisé par le PAG	Loïc Massué			X		
OS2 – Associer les habitants à l'acquisition de connaissance sur les milieux naturels							
R2.1 : Au moins 1 inventaire participatif est organisé / an	Association de volontaires dans le cadre des protocoles de suivi PAG (IKA, lèpre et tatou notamment) Organisation de sorties d'inventaires avec habitants/élèves et naturalistes (PAG ou extérieur)	Guillaume Longin	Moniteurs forestiers FE en cas de mobilisation de scolaire service DD pour lien avec tourisme (OT, guides...)	X	X	X	X

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

R2.2 : au moins 6 travaux scientifiques réalisés sur la commune sont restitués aux habitants	Intégration systématique d'une obligation de restitution dans les démarches scientifiques accompagnées par le PAG Organisation des restitutions selon format à définir (exposition, conférence, presse locale...) : - pêche en 2019 - Mamilhipan en 2020 - Lèpre et tatou en 2021 - Loutre et tapir en 2021 - Héron agami en 2020 - Coq de roche en 2022 - Aymara en 2021-2022	Chef de mission	Moniteurs forestiers Stéphanie Bouillaguet	X	X	X	X
OS3 – (Re) connaitre les plantes médicinales autour de chez soi							
R3.1 : Au moins 3 animations sur les plantes médicinales autour de la maison sont organisées	Identification des tradipraticiens/savants volontaires de différentes communautés et genre (homme/femme) pour transmettre et sous quelles conditions Organisation d'au moins 3 rencontres entre habitants et sachants en variant les sites (abattis, village, bord du fleuve...)	Guillaume Longin	François Bagadi Appui GL/PNC sur montage adm. FE sur animations Oli Tanga		X	X	
R3.2 : Un support pédagogique est proposé et créé (guide multilingue, jardin médicinal...)	Identification d'une 10 ^{aine} d'espèces à mettre en avant Elaboration d'un support pédagogique de reconnaissance de ces plantes Rédaction d'une note de faisabilité d'un jardin médicinal pédagogique	Guillaume Longin	François Bagadi Françoise Ewaho, Eléa Rebibo, Géraldine Jaffrelot				X

Convention d'application de la charte sur Maripa-Soula 2019-2022

Public cible/Bénéficiaires du projet

- Habitants de Maripa-Soula (bourg et écarts)

Acteurs du projet :

- **PAG** : pilote
- **Commune** : sentier découverte bourg
- **Partenaires** : habitants, MNHN, ONF, association naturaliste ou d'éducation à l'environnement, DAC, conseil scientifique et organismes de recherche, office de tourisme

Equipe projet PAG :

Personne	Service	ETP/an	Rôle(s)
Guillaume Longin	DTM	0.2	Pilotage du projet et des objectifs 2 et 3
Pauline Milliet-Treboux	DTM	cf fiche 2	Pilote sentier proche bourg
Fanny Faivre d'Arcier	DTM	0.05	Organisation du programme et des sorties nature
Moniteurs forestiers	DTM	0.05	Animation sorties nature et inventaires participatifs
Loïc Massué	SDD		Organisation des formations guides / relais locaux
François Bagadi	DTM	0,05	Appui / conseil sur le volet plantes médicinales
Françoise Ewaho	DTM	0.05	Appui à l'animation et aux supports pédagogiques
Eléa Rebibo	DIR	0.05	Appui à l'élaboration des supports pédagogiques
Stéphanie Bouillaguet	COM	0.05	Appui support de restitution travaux scientifiques
Géraldine Jaffrelot	COM	0.05	Mise en forme des supports pédagogiques
	Total	0.55 ETP/an	

Indicateurs du projet :

- Un parcours de santé et de découverte à partir du bourg mis en place
- Au moins 4 sorties nature animées chaque année par un guide / relais local / moniteur du parc
- Au moins 1 inventaire participatif organisé / an
- Au moins 6 travaux scientifiques restitués aux habitants
- Au moins 3 animations réalisées sur les plantes médicinales
- Un support pédagogique créé sur les plantes médicinales

Budget estimatif et sources de financement

	Coût	Période	Sources
Parcours de découverte : voir fiche 2	-	-	-
Formation des guides / relais locaux	?	?	?
Animation des sorties nature	7500 €	2019-2022	PAG
Inventaires participatifs	2500 €	2019-2022	PAG
Organisation des restitutions scientifiques	5000 €	2019-2022	PAG
Animations plantes médicinales	1500 €	2020-2021	PAG
Support pédagogique plantes médicinales	4000 €	2021-2022	PAG
TOTAL	20 500 €		